



Avis de la réunion du Conseil de Gestion pédagogique du mardi 19 septembre 2017

Présents

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

Membres représentants des professeurs

Manon Ledune, Paul-Jean Vranken, Pierre Gordower, Isabelle Willems, Virginie Thirion

Membre représentant le personnel autre que les professeurs

Serge Gabet

Membre représentant des assistants

Christine Grégoire, Olivier Boudon

Membre représentant des organisations syndicales

Michel Boermans (C.G.S.P)

Membres représentants des étudiants

Léo Belaisch, Siham Hinawi, Chloé Léonil

Délégué du gouvernement

Thierry Detienne

Invité

Aurélien Hougardy

Excusé

Frédéric Roullier-Gall

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la réunion du CGP en date du 02/06/2017
- Attributions
- Règlement des études
- Horaire du samedi
- Sessions prolongées
- Divers

Ouverture de la séance à 12h40

1) Approbation du projet de PV de la réunion du CGP en date du 02/06/2017

Le projet de PV est approuvé à l'unanimité

Arrivée d'Isabelle Willems

2) Attributions

Le directeur présente deux tableaux reprenant les attributions de 2017-2018, l'un pour le type court et l'autre pour le type long.

Les CV de trois nouveaux professeurs proposés à la désignation sont passés en revue :

COX Mathieu

30h conférencier – type court – en « Théorie et pratique du son (Technique du traitement du son) » pour le remplacement de Gérard Rousseau sur les cours de théorie mixage cinéma en B3 SON et analyse des étape du mixage en B3 MSC

FICHEFET Jean-Luc

45h conférencier – type court – en « Prise et traitement du son (Prise de son) » pour l'encadrement de la prise de son sur l'exercice Reportage en B2 IMA et SON

CASTADOT Fred

45h conférencier – type long – en « Écriture (Télévision) pour un cours d'introduction à l'écriture de séries en master écriture.

Les attributions pour le type court et le type long sont votées globalement à main levée :

10 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention

Arrivée de Manon Ledune

3) Règlement des études

Le directeur présente la version 2017-2018 du règlement des études, et souligne les modifications qui ont été apportées par rapport à la version précédente.

Monsieur Thierry Detienne, Délégué du Gouvernement pour l'INSAS, nous fait part de ses remarques et recommandations. Celui-ci nous fait souligner que les années diplômantes de master 120 ECTS doivent être intégrées dans le régime du décret « Paysage ».

Quelques modifications discutées au CGP doivent être ajoutées au règlement, ainsi que les annexes à propos des TFE en ID et TTC.

Le règlement des études 2017-2018 est voté à 11 voix pour et 1 abstention

4) Horaires du samedi

Suite à une demande émanant de certains professeurs, une consultation des différents corps de l'école a eu lieu à propos d'une modification des heures d'ouverture du bâtiment Thérésienne le samedi, le directeur a décidé de fixer les heures d'ouverture le samedi de 9h à 14h.

5) Sessions prolongées

Le directeur informe les membres du CGP que le concept de session prolongée pour les étudiants finissants a été supprimé par le décret paysage, excepté en cas de force majeure. En fin d'année académique précédente, des étudiants de B3 MSC pensaient qu'elle était encore en vigueur et désiraient présenter leurs fiches techniques et/ou rapports de stage en session prolongée. Le professeur en charge de ces UE leur a confirmé cette possibilité, sans savoir que ce n'était désormais plus possible. En raison de ce quiproquo, afin de ne pas nuire aux étudiants compte tenu de la mauvaise information, le directeur invoque de façon exceptionnelle un cas de

force majeure pour tous ces étudiants, et demande à ce qu'on leur donne accès à la session prolongée.

6) Divers

Erasmus

Un groupe de travail sera mis sur pied pour préparer le dépôt de la demande des mobilités Erasmus.

Bilan des épreuves d'admission

Le bilan des épreuves d'admission sera mis à l'ordre du jour d'un prochain CGP.

La séance est levée à 13h45.

Laurent Gross
Directeur